



COMPTE RENDU ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE Et ELECTIVE Du COMITE DE L'HERAULT de JUDO

Samedi 8 juin 2024 à 9h00

au Conseil Départemental - Pierres Vives
907 rue du professeur Blayac 34086 Montpellier

Ouverture de l'assemblée générale ordinaire et élective 2024 du Comité de l'Hérault de judo à 9h00

-Présents, représentants de la FFJDA et Ligue Occitanie :

ANTONELLA BULARA –trésorière de la ligue OCCITANIE

FILAINE Franck (CTF)

PARTICIPATION

- nombre de membres votants convoqués	85
- nombre de membres votants présents	23
- nombre de membres votants représentés	16
- nombre total de voix	2430
- nombre de voix représentées	500
- nombre de voix présentes	795
-	

Total votants présents et représentés 39 Représentant 1295 voix

Guillaume ALBERTI secrétaire général du comité, rappelle que l'assemblée générale peut délibérer valablement si un tiers des membres (28 clubs) ou un tiers de voix (810) sont réunis.

Il est précisé que 39 clubs sont représentés, représentants 1295 voix.

Le quorum est atteint, l'assemblée générale peut délibérer valablement.

1. Approbation du PV de l'AG précédente du 15mai 2022 à Montpellier :

Guillaume ALBERTI propose le PV de l'AG du 17 juin 2023 à l'approbation.

Le PV est adopté à l'unanimité des voix



2. Rapports du Comité Directeur :

- Rapport moral de la Présidente (lecture par Emmanuelle AMANS)
- Rapport d'activité du Secrétaire Général (lecture par Guillaume ALBERTI)
- Rapport financier du Trésorier(lecture par Manuel COLLIOT)
- Annexe 1 : Rapport du Conseiller Technique Fédéral (lecture par Franck FILAINE)
- Annexe 2 : Rapport Commission arbitrage(lecture par Alfred DELNISTA)
- Annexe 4 : rapport de la Commission Jujitsu / Ne-waza / KatasB(lecture par Manuel COLLIOT)

3. Arrêté des comptes annuels 2023 :

L'arrêté des comptes annuels est présenté par Manuel COLLIOT

4. Rapport des vérificateurs aux comptes :

Alain BARASZ et Thierry MAZAUDIER présentent le rapport de vérificateurs aux comptes.

5. Vote d'approbation valant quitus de gestion au Comité Directeur :

Rapports, rapport de gestion et comptes de l'exercice précédent

Contre :425 voix

Abstention : 0 voix

Pour : 870 voix

Le quitus est adopté à la majorité des voix

6. Affectation du résultat :

Il est proposé à l'assemblée générale d'affecter le résultat de€ au report à nouveau.

Contre : 0 voix

Abstention :0 voix

Pour :1295 voix

Adopté à l'unanimité

7. Révisé du budget 2024 dont cotisation club fédérale présentée par le trésorier :

Présentation et approbation

Manuel COLLIOT commente le budget révisé 2024.

Contre : 0 voix

Abstention :0 voix

Pour :1295 voix

Le budget révisé 2024 est adopté à l'unanimité



8. Budget prévisionnel 2025 - Présentation et approbation :

Contre : 0 voix

Abstention : 0 voix

Pour : 1295 voix

Le budget prévisionnel 2025 est adopté à l'unanimité

9. Désignation des vérificateurs aux comptes (tous les ans) :

Alain BARASZ et Thierry MAZAUDIER seuls à se proposer, sont désignés vérificateurs aux comptes.

Contre : 100 voix

Abstention : 0 voix

Pour : 1195 voix

10. Election du Comité Directeur, représentants et délégués

• **Scrutin de liste**

Une seule liste se présente

AMANS EMMANUELLE	Président.e	CN4
COLLIOT MANUEL	S.Général.e	CN5
ALBERTI GUILLAUME	Trésorier.e	CN6
PAQUE ISABELLE	Membre	CN7
MANIBAL REGIS	Membre	CN6

Bulletins Nuls : 2 / 140 voix

Bulletins Blancs : 8 / 290 voix

Bulletins Pour : 37 / 865 voix

La liste est élue à la majorité des voix.

• **Scrutin individuels**

	TOTAL des bulletins	TOTAL des voix	Féminine	Elu Non élu
SAIDOUN LUCIE	40	1015	oui	Elue
DELONCA JEAN	38	885		Elu
FUSTO LIONEL	41	1035		Elu
RUH JEROME	40	1035		Elu

Bulletins Nuls : 0/0 voix Bulletins Blancs : 4 / 140 voix

Les 4 candidats sont élus à la majorité des voix.

• Représentants enseignants

	Total bulletins	Total voix
PAQUE ISABELLE	41	1125
DELONCA JEAN	40	965

Bulletins Nuls : 0/0 voix Bulletins Blancs : 3 /100 voix
Les 2 candidats sont élus à la majorité des voix.

• Délégués clubs

Noms Prénoms	Total bulletins	Total voix	Titulaire	Suppléant
SAIDOUN LUCIE	44	1240	X	
FUSTO LIONEL	38	925		X
BARASZ ALAIN	26	620		X

Bulletins Nuls : 0 / 0 voix Bulletins Blancs : 2 / 60 voix
Les 3 candidats sont élus.
Madame Emanuelle AMANS est élue présidente et représentera le CD34 lors de l'assemblée générale fédérale.

11. Questions diverses

Les questions ont été traitées le jour de l'AG

***M. Christian Detranchant (EJMA)**

- 4200 euros d'achat de billets pour les championnats d'Europe. Pourrions-nous connaître la liste des destinataires ?

Les clubs ont reçu un mail disant qu'ils recevraient lors du SNR 2 places chacun (la distribution a eu lieu comme prévu lors du SNR de Carcassonne.

- 4745,07 euros d'achat de cadeaux, peut-on savoir de quel cadeau parle ton, là aussi pourrions-nous connaître la liste des destinataires ?

Nous avons acheté des ceintures, sacs, katana et un casque de samouraï (hauts gradés) pour le Kagami Biraki.

L'achat en quantité a permis une réduction importante. Nous avons dû rattraper les remises de grades du COVID qui n'avaient pas eu lieu.



- 25124, 67 euros tel est le cout de l'itinéraire des champions pour une recette de 237, 28 euros. Pourquoi et Comment sur un tel événement une si faible rentrée d'argent.
L'ANS a versé 1000€ de moins que prévu et la Métropole qui avait promis 8000€ s'est retirée. Difficile de mobiliser des partenaires et les institutions dans la même semaine que le championnat d'Europe.

- Dommage collatéral sur l'activité, le championnat national minimes par équipes de départements est sacrifié, une grande première pour le 34.
Le CD34 a choisi de ne pas participer car cela entraine un coût trop élevé et pas supportable avec nos finances (environ 5000€)

- Le Trésorier annonce une hausse des recettes fédérales, l'augmentation totale de l'aide se chiffre à 9 834 euros, la cotisation clubs est, elle aussi en hausse tout comme le nombre de licenciés. Malgré ceRe embellie vous annoncez un déficit de plus de 50 000 euros, quelle explication pouvez-vous apporter ?
*Depuis plusieurs années le CD34 est déficitaire.
Le déficit est en réalité en dessous de 50 000€.
Le déficit a été creusé avec l'achat des places à l'attention des clubs du département, l'itinéraire des champions, les « cadeaux » pour les nouvelles ceintures noires et les coûts liés à la reprise des compétitions.*

*** Laurence Garnier, Présidente du Judo Club de Marsillargues :**

Au préalable, je tiens à vous remercier pour la transparence des comptes; certaines lignes demandent, pour moi, des précisions :

- La ligne 623400 cadeaux 4745,07 euros, détail ?
Réponse ci-dessus.

-La subvention Hérault Sport s'élevait à 6940 euros en 2022. Pourquoi est-elle nulle en 2023
Pas de dossier en cours

-Au niveau sportif, pourquoi aucune équipe n'a participé à la coupe de France minimes par équipe de département. Etait-ce une question de budget ?
Réponse ci-dessus



12. Informations diverses :

-Précisions du trésorier sur les éléments du rapport des vérificateurs aux comptes (en italique) :

- *Compte 621300 Rémunérations des personnels extérieurs à l'association : 40 009 € en 2023 pour 34 445 € en 2022, soit une hausse de 9,78%*
Il nous a été répondu qu'il s'agissait d'une augmentation de salaire du Cadre Technique

Il s'agit de l'augmentation des charges de salaires du cadre technique liées à la fin des aides COVID et non pas d'une augmentation de salaire.

- *Compte 625630 hébergement et nourriture athlètes : 22 812 € en 2023 pour 16 743 € en 2022, soit une augmentation de 36%*
Il nous a été répondu que cette charge correspond à des stages organisés par le Cadre Technique dans un nouveau lieu de la Grande Motte dont le coût est donc beaucoup plus élevé.

Les stages sous la responsabilité du cadre technique sont toujours à l'équilibre financièrement.

Il y a eu un coût supplémentaire pour le stage de la Grande Motte mais intégré dans le prévisionnel effectué par le cadre technique.

Le différentiel entre les produits des stages et leurs coûts sur le bilan comptable est dû à l'intégration dans cette ligne comptable du championnat de France par équipe minime.

- *Compte 623400 Cadeaux : 4745 € en 2023 et à zéro en 2022*
Il nous a été répondu que cette dépense avait eu lieu principalement à l'occasion du KAGAMI BIRAKI qui a rattrapé 3 années de remises de grades en raison de la période covid.

Il reste un stock de ceinture représentant un montant de 1564 euros.

- avancée sur les 1000 dojos dans le département
- stage de clôture de saison avec Frédéric Demontfaucon



13. Remise des distinctions / Interventions des personnalités

***Distinctions fédérales :**

- Lionel FUSTO
- Jimmy LEJEUNE

L'assemblée générale ordinaire et élective est clôturée à 13h00

Emmanuelle Amans clôture l'AG en remerciant l'ensemble des participants.

La présidente
Emmanuelle AMANS

A Montpellier le 08-06-2024

Le secrétaire général
Guillaume ALBERTI